

**« OFFRE DE REMBOURSEMENT ELECTRODEPOT »
MODALITES DE L'OFFRE**

OPERATION N° 1222DECTELB

COMMENT BENEFICIER DE CETTE OFFRE

Pour l'achat d'un Téléphone sans fil Philips de référence D1652B/34, XL4901S/FR, M4501B/34, D1601B/34 ou D4752B/34 sur le territoire belge acheté auprès de l'enseigne **ELECTRODEPOT** entre **le 12 Décembre 2022 et le 24 décembre 2022**, et sous réserve de renvoyer le dossier complet dans les quinze jours calendaires suivant la date d'achat, selon les modalités et aux conditions exposées ci-dessous, DPA EUROPE vous permet d'obtenir un remboursement de **10€** sur l'achat de votre Téléphone sans fil Philips:

COMMENT PROCEDER ?

Pour être éligible à l'offre, vous devez obligatoirement suivre toutes les étapes suivantes :

1°) Vous connecter sur www.dpa-europe.com/ODR, choisir l'offre, vous enregistrer en ligne en remplissant soigneusement et en totalité le formulaire.

2°) Une fois l'enregistrement « réussi », imprimer le formulaire et découper le code barre qui figure dans le bas de la page pour le coller bien en évidence sur l'enveloppe.

3°) Joindre à ce courrier :

- le formulaire complété,
- l'original de la facture d'achat,
- l'original du code barre à 13 chiffres découpé sur la boîte,
- La Photocopie de votre pièce d'identité (carte d'identité, carte de séjour ou passeport)

3°) Renvoyer le tout sous pli suffisamment affranchi et de préférence en recommandé avec AR, à votre charge, dans les 15 jours calendaires suivant la date d'achat du Téléphone sans fil Philips (cachet de la poste faisant foi) à :

DPA EUROPE SAM

Le Gildo Pastor Center – 7 rue du Gabian
98000 MONACO / MONACO

MODALITES DE L'OFFRE :

Si votre demande de remboursement est non-conforme quelque soit le motif, alors cette demande de remboursement ne sera pas acceptée

Vous recevrez votre remboursement dans un délai de 16 semaines environ à compter de la réception de votre courrier conforme.

Les frais d'affranchissement ne sont pas remboursés.

Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie ou portant sur une référence non éligible à la présente offre, sera considérée comme nulle.

Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours.

Le bénéfice de l'offre est limité à une personne par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même IBAN-BIC).

DPA EUROPE se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre.